GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

45ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

Mexique

Intervention du Luxembourg

Genève, le 24 janvier 2024

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation du Mexique et la remercie pour la présentation de son rapport national. Nous félicitons particulièrement le Mexique pour ses efforts visant à remédier à la crise liée aux disparitions forcées,

Dans un esprit constructif, nous formulons les recommandations suivantes :

1. Mettre en place toutes les mesures et instruments prévus par la loi générale relative aux disparitions forcées et doter les institutions chargées de la question des ressources nécessaires ;

2. Renforcer les méchanismes de protection des défenseurs des droits humains et des peuples autochtones et enquêter sur toutes les atteintes à la vie, persecutions et représailles envers ces derniers, notamment sur la disparition forcée de Ricardo Lagunes Gasca et Antonio Díaz Valencia ;

3. Harmoniser la législation au niveau fédéral et au niveau des Etats pour dépénaliser totalement l'avortement jusqu'à 12 semaines.

Nous souhaitons plein succès au Mexique dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

160 mots – 1min00